LE COM

Novembre

Journal municipal de Chertsey
Le Communicateur
2024
NO 247

Chertsey

Conseil Municipal

Mme Michelle Joly
mairesse
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Hétu
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

RALLYE DES COULEURS
Chertsey

Nous vous remercions pour votre présence à cette 6e édition de notre Rallye des couleurs, ce fut un plaisir de passer du temps avec vous. Nous espérons que vous serez encore des nôtres l'an prochain!

Voici la position des gagnants :

1re place – Médaille d'or : l'équipe nº 30
2e place – Médaille d'argent : l'équipe nº 25
3e place – Médaille de bronze : l'équipe nº 45

Les prix de présence, soit 3 tirages d'une paire de billet pour les spectacles de la programmation 2025, ont été décernés à :

Mme Roxanne Smith,
Mme Annie Brisson et M. Charles Fortin.

Félicitations à tous!

1re place – Médaille d'or : l'équipe nº 30

2e place – Médaille d'argent : l'équipe nº 25

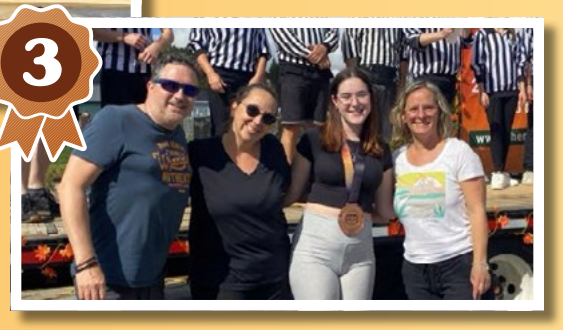

3e place – Médaille de bronze : l'équipe nº 45

INFOLETTRE
Inscrivez-vous et recevez Le Communicateur dans votre boite courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, postes 2234 - 2256

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Service d'urgence
911

Transports Québec,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Info-Santé
811

Patrouille communautaire
438 453-1828

Contrôle animalier
450 222-1112

Faits saillants – conseil municipal du 21 octobre 2024

SERVICES DE BASE

Demande de réhabilitation du pont 04935 sur le chemin de la Grande-Vallée

Point 11. – Le conseil municipal de Chertsey presse le gouvernement du Québec d'accélérer son processus pour réhabiliter au plus tôt le pont 04935 sur le chemin de la Grande Vallée, afin de favoriser la reprise des activités de transport régulières par les citoyens, livreurs et commerçants locaux ainsi que pour les opérations de déneigement.

SERVICES DE BASE

Le contrat de gestion de l'écocentre

Point 12 – Le contrat de gestion de l'écocentre par l'entreprise EBI venant à terme le 31 décembre 2024, la Municipalité doit mettre en place un projet pilote visant à assumer au niveau municipal la gestion de l'écocentre. Voilà pourquoi nous vous suggérons de planifier vos dépôts de matières diverses à l'écocentre avant la fin de l'année 2024, car il pourrait y avoir interruption de service pendant le premier trimestre de 2025.

VIE DÉMOCRATIQUE

Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes

Points 21 à 24 – La Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la Municipalité alloue annuellement 25 000 $ pour la reconnaissance et le soutien de divers organismes qui interviennent auprès de la population dans la région de Chertsey. Ainsi, dans les dernières semaines, les organismes Centre Communautaire de la Ouareau, Place aux Jeunes Matawinie, Défi Ski Nicoletti et La Tournée des Cantons de Rawdon ont pu bénéficier de la Politique.

VIE COMMUNAUTAIRE

Sollicitation porte à porte dans le cadre de la Guignolée des Médias

Point 25 – Dans le cadre de la Guignolée des Médias, le conseil a autorisé une sollicitation porte à porte pour denrées alimentaires et/ou dons en argent, dans le secteur Grande Vallée et ses environs, les 7 et 8 décembre, entre 10 h et 16 h. De plus, la tenue d'un arrêt routier aura lieu aux mêmes dates, coin chemin de l'Église et avenue du Castor. Les denrées reçues et les dons en argent, seront remis à Moisson Lanaudière, qui les distribuera par la suite à des organismes communautaires de la municipalité.

Les causeries du samedi sont de retour!

Venez discuter de vos préoccupations avec votre conseiller·ère municipal·e. **Les rencontres se tiendront à la salle communautaire.**

2 NOVEMBRE
9 h 30 à 12 h 00
Salle 1

District 5
Valérie Léveillé

9 NOVEMBRE
9 h 30 à 12 h 00
Salle 1

District 2
Annie Bastien

9 NOVEMBRE
9 h 30 à 12 h 00
Salle 2

District 3
Richard Hétu

16 NOVEMBRE
9 h 30 à 12 h 00
Salle 1

District 4
Jonathan Théorêt

16 NOVEMBRE
13 h 00 à 15 h 30
Salle 1

District 6
Sylvain Lévesque

À DÉTERMINER

District 1
Jean-Guy Thibault

DATES à retenir

3 novembre
Fin de l'heure avancée, on recule d'une heure

11 novembre
Jour du Souvenir
(bureaux fermés)

18 novembre
Séance du conseil 19 h

En bref

Collecte des matières résiduelles

Votre bac a été oublié?
Votre bac est brisé?
Votre bac a été volé ou vandalisé?
La collecte est en retard?
Communiquez rapidement avec le service à la clientèle de EBI au numéro suivant : 450 882-9186

IMPORTANT : Notez que pendant la période hivernale, la collecte du bac brun se fera une fois par mois, et ce, dès la semaine du 4 novembre. Consultez votre calendrier de collecte pour connaître la date chaque mois.

La prochaine semaine de collecte des encombrants* est prévue durant la semaine du 11 novembre. La collecte se fait SUR APPEL SEULEMENT et uniquement durant la semaine des encombrants. Vous devez appeler pendant la semaine précédant la collecte au 450 882-9186, option 2, et laisser vos coordonnées (adresse complète) ainsi que les détails des encombrants dont vous voulez vous départir. Déposez vos encombrants à la rue dès le dimanche de la semaine des encombrants.

*Attention! un encombrant est un meuble ou un électroménager trop gros pour le bac noir. Les déchets, pneus, produits dangereux ou déchets de construction NE SONT PAS des encombrants, ces derniers doivent être apportés à l'écocentre, car le camion ne les ramassera pas!

Collecte hivernale

Nous avons besoin de votre collaboration pour le bon déroulement de la collecte des matières résiduelles durant l'hiver. L'équipe responsable du déneigement vous en remercie. Voici de petits conseils pour une collecte réussie :

- Placez vos bacs dans votre entrée et non dans la rue ou sur le trottoir. Rapportez rapidement vos bacs sur votre terrain, surtout durant les tempêtes et les opérations de déneigement.
- Déneigez autour du bac et surtout sur le couvercle.
- Libérez votre bac, assurez-vous qu'il n'est pas coincé dans la glace ou la neige.
- À moins d'une indication contraire, tous les sacs doivent être placés DANS votre bac. Les sacs placés à côté d'un bac ne seront pas ramassés, ils risquent plutôt d'être éventrés et dispersés, personne ne souhaite cela.

Il est possible que le service de collecte soit plus difficile durant les premières neiges. Cela nécessite une adaptation tant pour les chauffeurs des camions que pour nos déneigeurs. Ainsi, lors des premières tempêtes de neige, nous vous invitons à faire preuve de patience. Aussi, surveillez nos réseaux sociaux, nous utilisons cet outil de communication lorsque la collecte a du retard par exemple.

Chemins privés et collecte

Comme notre municipalité compte plusieurs centaines de kilomètres de chemins privés, nous souhaitons sensibiliser les propriétaires de ces chemins ou les regroupements de citoyens qui en sont responsables aux éléments suivants :

- L'aire de virée au bout de votre rue doit être déneigée assez largement pour que les gros camions de collecte puissent se retourner au bout de la rue.
- Ainsi, il est de la responsabilité du ou des propriétaires du chemin de s'assurer que la rue est adéquate pour le passage de ces camions lourds (chemin déneigé assez large, épandage de sable ou de gravier et surface de roulement assez compacte).

Dans les cas où les conditions de la route ne permettraient pas un passage sécuritaire des camions, la collecte en porte à porte pourrait être remplacée par l'aménagement d'un parc à bac temporaire ou permanent, selon le cas, à l'entrée du chemin. Dans ces cas, l'entretien, le déneigement et l'aménagement du parc à bac relèvent du propriétaire du chemin privé ou du regroupement de propriétaires qui s'en occupent, le cas échéant.

Subvention pour l'achat de produits d'hygiène durables

Imaginez un monde où chaque geste quotidien contribue à la préservation de notre belle planète. L'utilisation d'un bidet à la maison et de papier toilette lavable représente une telle action, simple, mais puissante, pour réduire notre impact environnemental. Non seulement ces pratiques favorisent l'économie d'eau et la réduction des déchets, mais elles offrent également une hygiène supérieure. Adopter un bidet, c'est choisir une alternative écologique qui nous rapproche d'un avenir plus durable. Et le papier toilette lavable? Une révolution douce pour notre confort et notre conscience écologique. Plusieurs personnes pensent à tort qu'un bidet consomme trop d'eau. En fait, la quantité d'eau utilisée pour se rincer le popotin est beaucoup moindre que la quantité utilisée pour fabriquer le papier de toilette! En effet, le bidet est un élément de salle de bain incroyablement efficace pour maintenir une hygiène personnelle optimale. Son jet d'eau puissant est conçu pour nettoyer en douceur et efficacement, offrant une alternative rafraichissante au papier toilette, le tout en utilisant très peu d'eau.

Vous hésitez encore à faire le saut et à vous procurer un bidet et du papier de toilette lavable? Il reste encore des fonds en caisse pour un remboursement de 50 % de vos achats jusqu'à concurrence de 150$. Ça vaut la peine!

Pour plus d'information et avoir accès au formulaire de demande d'aide financière, consulter notre site Internet : https://bit.ly/48tsKJz

RÈGLEMENT OMNIBUS

Notre conseil municipal a adopté un règlement omnibus modifiant plusieurs règlements d'urbanisme. Un règlement omnibus, c'est un peu comme une valise pour un voyage législatif : on y met plusieurs règlements et plusieurs modifications diverses, souvent sans grand rapport entre elles, et hop! on l'envoie en voyage au conseil, pour adoption.

C'est pratique pour faire le ménage législatif, mais ça peut aussi ressembler à un casse-tête pour ceux qui essaient de suivre. Imaginez un peu : « Chers citoyens, aujourd'hui, nous allons parler de fondations, de murets et... de poulaillers! » Évidemment, ça peut confondre plus d'une personne! Mais quand même, un tel règlement permet de mettre à jour plusieurs règlements en un seul coup. Donc, pour y voir un peu plus clair, voici quelques exemples des modifications contenues dans notre règlement omnibus lorsqu'il entrera en vigueur :

- Il n'y aura plus de demande de permis pour l'installation d'un poulailler ou d'un abri à bois de moins de 18 mètres carrés, il suffira de remplir une demande de menus travaux.
- L'implantation de murs de soutènement ne requerra plus de certificat d'autorisation municipal. Toutefois, nous vous informons qu'il est de votre responsabilité de vous conformer à la Loi sur les ingénieurs. Consultez un professionnel avant de débuter votre projet pour plus d'information.
- Il y a aura des assouplissements en lien avec l'installation de serres domestiques.
- Il sera maintenant possible de partager des entrées charretières (jusqu'à 5, sous certaines conditions).
- Il y a aura des modifications des normes sur les fermettes (augmentation possible du nombre de moyens et gros animaux, augmentation de la superficie possible du bâtiment de fermette, etc.).
- Les ruches domestiques seront autorisées sur l'ensemble du territoire.
- Lorsque le règlement entrera en vigueur, les frais pour le renouvellement des permis et des certificats seront gratuits.

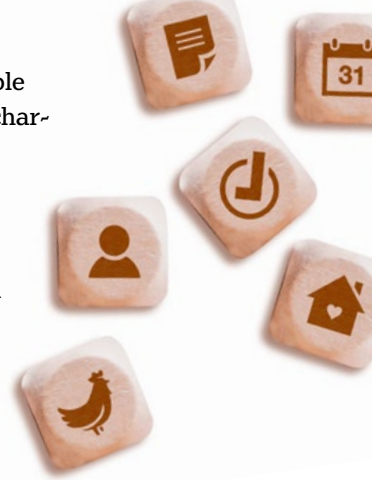

Le règlement omnibus est disponible dans la section Règlements d'urbanisme, Projets de règlement, dans le site Internet de la municipalité.

Quand ces modifications entreront-elles en vigueur?

Suivant son adoption par le conseil, notre règlement doit faire un détour par la MRC, pour y recevoir son certificat de conformité. Une fois que nous aurons en main ce certificat, nous publierons un avis d'entrée en vigueur officiel, qui montre que le règlement est maintenant actif, et les dispositions seront intégrées dans chacun des règlements concernés. Soyez à l'affût!

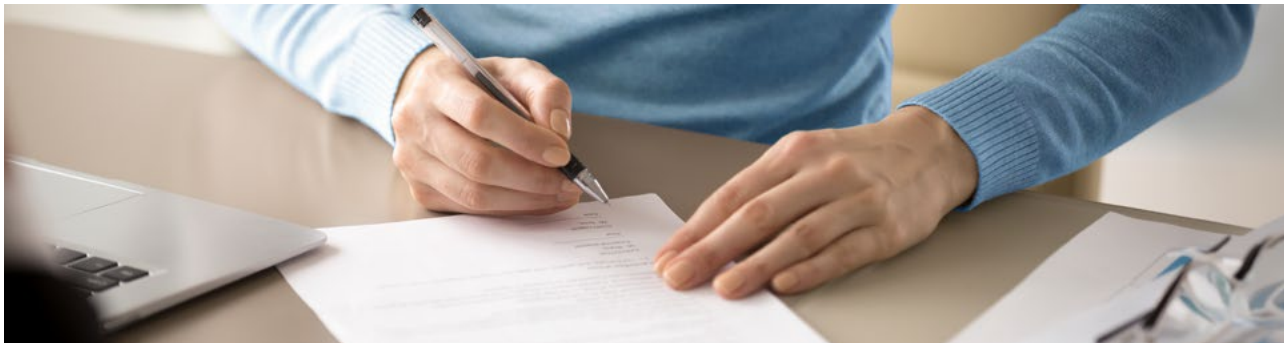

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Chauffage et sécurité

Chauffage au bois = risque d'incendie

Les feux de cheminée sont parmi les causes les plus fréquentes des alertes incendie pendant l'hiver. Voici comment les éviter :

Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année
Le professionnel en ramonage pourra déceler tout bris ou détérioration de votre appareil de chauffage et saura vous conseiller quant aux solutions sécuritaires.

Les cendres chaudes sont aussi une source d'incendie

Recueillez les cendres avec une pelle en métal et placez-les à l'extérieur dans un récipient métallique à fond surélevé. Attendez au moins un mois avant d'en disposer (bac brun ou noir).

Appareils de chauffage = risque d'intoxication

- Le monoxyde de carbone est un gaz inodore intoxicant pouvant être produit lors de la combustion du propane, du bois, du mazout, etc.
- Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage et près des chambres à coucher.

En tout temps, protégez-vous

- Des avertisseurs de fumée placés stratégiquement – à tous les étages – dans la maison vous réveilleront en cas de feu, mais attention, leur durée de vie n'est pas éternelle. Voici les deux types d'avertisseurs sur le marché :
  - avec pile ordinaire – changer la pile 2 fois l'an et l'avertisseur aux 10 ans, même s'il fonctionne encore;
  - avec pile au lithium – la pile et l'avertisseur sont à changer aux 10 ans.
- Vous pouvez maintenant vous procurer, à prix très abordable, des détecteurs/avertisseurs à double vocation, soit pour le monoxyde de carbone et pour la fumée.

Et n'oubliez pas...
Ignorer la sécurité est le choix le plus risqué qu'on puisse faire!

Le Groupe des Montagnards

Mission
Lutter contre la pauvreté de la communauté de Chertsey en offrant de l'aide alimentaire et en opérant une boutique d'économie circulaire (friperie).

Aide alimentaire principale du jeudi
Les paniers alimentaires sont distribués les jeudis de 9 h 30 à 15 h 00 (fermé pour le dîner entre 11 h 30 et 12 h 30).

Aide alimentaire secondaire du mardi et vendredi
Une distribution alimentaire de sandwiches, salades, muffins et repas préparés a lieu les mardis et vendredis à partir de 8 h 30 jusqu'à épuisement des stocks. (Gracieuseté de Proxi Chertsey)

Aidez-nous à aider les autres
Nous acceptons pour notre boutique tout objet ou vêtement qui peut avoir une deuxième vie.

Pour les urgences
Vous vivez un moment difficile? Nous pouvons vous aider en vous fournissant un dépannage alimentaire et vestimentaire d'urgence sans frais.

Boutique d'économie circulaire
Venez faire des découvertes. Nous avons des vêtements, articles pour bébé, articles de cuisine, électronique, décoration, meubles, luminaires, articles de voyage et plein d'autres choses.

Nouvelles heures d'ouverture : Mardi au vendredi de 10 h 00 à 15 h 30 (fermé pour le dîner entre 11 h 30 et 12 h 30)

Aussi, pour faire un don en argent, contactez-nous ou passez-nous voir au :
623, chemin de l'Église à Chertsey
450 882-1863, info@groupemontagnards.com

FADOQ de Beaulac

Nous vous invitons à notre souper dansant.

Date : Le samedi 9 novembre 2024
Endroit : 14219, route 335, Chertsey
Musique : Ginette Galarneau

Souper : Traiteur - Potage, salade, poulet et côtes levées, gâteau, café et thé

Coût : Membres 30 $ - Non-membres 35 $

Réservation :
Jeanne Nadeau, *présidente* 514 966-8334
Nicole Forget, *vice-présidente* 514 377-7528

Bienvenue à tous et à toutes!

Le Cercle des Fermières

Tirage
Le Cercle et la Maison des Aînés (MAC) lancent leur période de financement en faisant tirer une magnifique catalogne faite au métier à tisser, d'une valeur de 350 $. Les billets sont en vente pour 5,00 $ à la MAC et auprès du Cercle de Fermières, jusqu'au début décembre. Le tirage aura lieu le 5 décembre, lors du dîner de la MAC.

Marché de Noël de Chertsey
30 novembre et 1er décembre 2024
Comme à tous les ans, nous serons présentes au Marché. Venez voir nos nouveautés et nous recueillerons également vos dons pour habiller des enfants défavorisés de Chertsey.

Le crochet
Les mercredis 4, 11 et 18 décembre, de 9 h 00 à 12 h 00
Nous fournissons la laine et pouvons prêter les crochets moyennant un dépôt.

Atelier gratuit
Le programme Nouveaux Horizons pour les Aînés nous permet d'offrir des ateliers gratuits pour tous. Profitez-en et inscrivez-vous rapidement car les places sont limitées.

Cet hiver, la couture sera à l'honneur à compter du 8 janvier 2025 ainsi que les bas au tricot, en février.

Pour vous inscrire, appelez le 819 323-7733 ou écrivez à tres.fed13.chertsey@cfq.qc.ca

Le Salon de la famille et des aînés - Édition 2024

Le Salon de la famille et des aînés, présenté par la Municipalité de Chertsey et ses collaborateurs, est bien plus qu'un simple salon d'exposition. En effet, l'événement vise à offrir une expérience enrichissante pour chacun. C'est l'endroit idéal pour s'informer ainsi que rencontrer et connaître les différentes ressources et activités de loisirs dédiées aux aînés, disponibles dans notre belle région.

Un cadeau sera offert aux 150 premiers visiteurs. Tirages, jeux d'enquête à réaliser en famille ou entre amis et espace photo. Apportez vos appareils intelligents pour immortaliser votre passage au Salon! Du maïs soufflé et de la barbe à papa seront offets gratuitement de 15 h a 20 h.

Concours, halte-garderie et bien plus encore.

Gratuit
Date : 20 novembre 2024 de 10 h à 20 h
Endroit : La Belle Église

vlacoursiere@chertsey.ca

La chorale de Chertsey à la Messe de Minuit

Le 24 décembre, il y aura la traditionnelle MESSE DE MINUIT à l'église de Chertsey. Fidèle à son habitude, la chorale offrira un mini récital de cantiques et de chants de Noël à partir de 23 h 30, suivi de la solennelle Messe de Minuit.

Pour les paroissiens ne pouvant assister à cette dernière, une messe de Noël sera célébrée le matin de Noël, le 25 décembre, à 10 h 00.

Il est encore temps de vous joindre aux pratiques de la chorale en vue du mini récital du 24 décembre. Venez chanter les classiques du temps des fêtes dans un groupe dynamique! Aucune expérience requise.Les pratiques ont lieu les mardis à 19 h 30, à La Belle Église.

Pour information : 450 882-1574.
Viens chanter, c'est bon pour la santé!

Camp familial St-Urbain - Un refuge chaleureux!

Les Fêtes approchent à grands pas, apportant avec elles l'occasion de précieux moments en famille. Si vous prévoyez recevoir vos proches et que votre espace est un peu trop limité pour les garder à coucher, nos auberges sont la solution idéale.

Une ambiance chaleureuse et conviviale les attend dans notre espace communautaire, où ils pourront profiter d'un foyer intérieur et d'un magnifique sapin de Noël naturel. Contactez-nous dès maintenant pour découvrir nos offres d'hébergement!

7 jours sur 7 de 9 h 00 à 16 h 30
Coût : 33,00 $/nuit pour les 6 à 12 ans et 48,00 $/nuit pour les 13 ans et plus (gratuit pour les 0-5 ans)

Réservation : par Internet ou par téléphone : www.campfamilial.org/jpa/
1651, chemin de Chertsey - 438 788-3493 poste 1 - info@campfamilial.org

DEPUIS 1927
CAMP familial ST-URBAIN

LA BELLE ÉGLISE
SALLE DE SPECTACLE

Marie Denise Pelletier

Noël, parle-moi

7 décembre - 20 h

Achetez maintenant !
chertsey.ca

DISCO LUTINS

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir se déhancher lors de la soirée disco Lutins! Grignotines et breuvages à faible coût seront offerts par le Centre Communautaire de la Ouareau.

6 à 12 ans
22 novembre 2024 - de 19 h à 22 h
Salle communautaire municipale

Parents bénévoles recherchés : inscrivez-vous auprès des loisirs 450 882-2920, poste 2234

gratuit!

450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA OUAREAU

Le Sapin des Anges
- 4e édition -

Inscrivez-vous au programme « Sapin des anges » et donnez une chance, un espoir de recevoir le ou les cadeaux de son choix à un ou plusieurs enfants vivant des moments plus difficiles.

Comme le processus est 100 % confidentiel, vous devrez remettre le cadeau à la bibliothèque municipale et l'équipe du Père Noël se chargera de la distribution.

Restez à l'affût dès le 1er décembre pour le déploiement des anges du Père Noël à Chertsey et contribuez ainsi au bien-être de notre communauté. Un si petit geste fait une grande différence dans la vie d'un enfant.

Pour toute question : loisirs.culture@chertsey.ca

Dépouillement de l'arbre de Noël 2024

La Municipalité vous prépare un après-midi mémorable et surtout féerique. Inscrivez les enfants et venez rencontrer l'équipe du Père Noël qui distribuera, au grand bonheur des petits, de magnifiques cadeaux arrivant directement du pôle Nord.

Vous aurez aussi la chance d'assister à un spectacle qui vous sera bientôt dévoilé.

15 décembre 2024
Ouverture des portes à midi

Inscription obligatoire
avant le 22 novembre 2024

Pour les résidents seulement
(les petits, de la naissance jusqu'à la 6e année)

gratuit!

La Belle Église, salle de spectacle
450 882-2920, poste 2256
vlacoursière@chertsey.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA OUAREAU

bibliothèque
DE CHERTSEY

Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h
Lundi : Fermé
Mardi : 12 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 16 h
Vendredi : 12 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

Téléphone :
450 882-4738

Courriel :
srivest@chertsey.ca

Lecture - Coup de cœur

Vous cherchez de nouvelles lectures à dévorer?

La bibliothèque de Chertsey vous présente 5 romans aussi différents que passionnants à découvrir sans tarder. Plongez dans ces œuvres captivantes et laissez-vous emporter par des histoires inoubliables.

Tata
par Valérie Perrin

Rivière-des-Prairies
par Mariana Mazza

Une mémoire de lion
par Guillaume Morrissette

Les sentiers de neige
par Kev Lambert

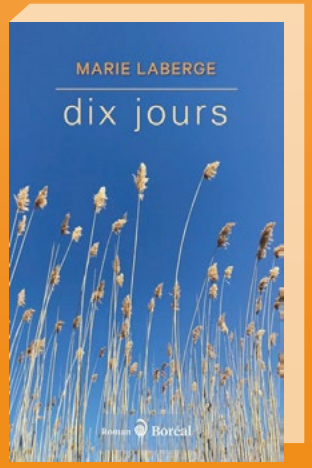

Dix jours
par Marie Laberge

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

L'heure du conte en pyjama suivie de La nuit des toutous

Dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits qui se déroulera **du 18 au 24 novembre**, nous invitons les petits de 2 à 5 ans et leur toutou préféré à une heure du conte en pyjama suivie d'un petit bricolage. À la fin de l'activité, les enfants pourront laisser leur toutou faire la fête toute la nuit à la bibliothèque.

Une photo souvenir ainsi qu'une petite surprise seront remises aux participants.

Le vendredi 22 novembre 2024, 18 h 30, à La Belle Église
GRATUIT - **Inscription obligatoire avant le 20 novembre au 450 882-2920, poste 2303**

Soirée de Jeux

Animée par Randolph

10 ans et plus

Prenez part à la troisième édition de notre soirée de jeux. Deux animateurs seront sur place afin de vous conseiller tout au long de la soirée. Au programme : Une grande variété de jeux de société, jeux géants, ainsi que des jeux d'ambiance... De tout pour tous les goûts!

- **Tirages parmi les participants**
- **Bar disponible sur place**
- **Popcorn offert gratuitement!**

Date : Le vendredi 13 décembre 2024
Horaire : de 18 h 30 à 21 h 30
Endroit : La Belle Église
Coût : 5,75 $ (taxes incluses) par personne

Inscription obligatoire (Faites vite, les places sont limitées!)
450 882-2920, poste 2303 - srivest@chertsey.ca

Marché de Noël

de Chertsey 2024

543, chemin de l'Église

30 novembre et 1er décembre

Samedi : de 10 h à 19 h
Dimanche : de 10 h à 15 h

Mille et un trésors pour Noël

Le marché de Noël de Chertsey est de retour cette année! Découvrez les plus belles idées-cadeaux et mettez-vous dans l'ambiance de Noël en compagnie d'un millier de visiteurs et plus d'une quarantaine d'artisans. Le bistro ***La Beaulachoise*** sera présent sur place avec un menu des Fêtes!

La Beaulachoise

Chertsey

Rapportez ce coupon lors de l'événement et courez la chance de gagner un panier cadeau d'une valeur de plus de **100 $**

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____